



Ensemble pour l'Avenir

Présents

Président : M. BONNET Jean-François.

MM. BLATT Daniel – DECHERF Damien (*Visio*) – FARGES Claude – FAURIE Didier (*Visio*) – LAURENT Pierre (*Visio*) – LEYGE Marc (*Visio*) – PENEDO Mickaël (*Visio*).

Assiste

M. BESSE Franck.

Excusés

Mme TRONCHE Adeline – M. TREMOUILLE Serge.

1/ APPROBATION DU PV DU 22 FEVRIER 2025

Le PV de la dernière réunion de la commission est approuvé à l'unanimité.

2/ MISE EN PLACE DE LA COMMISSION

Jean-François BONNET rappelle les propositions des trois groupes de travail qui ont conduit à la création de la Commission Incivilités.

Chaque membre de cette commission jouera un rôle dans la lutte contre les violences et incivilités dans notre football corrézien, permettant notamment un lien entre les différentes commissions sur ces dossiers (Discipline Arbitrage, Fair-play, Compétitions...).

3/ ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET INCIVILITES

Rapports d'exclusion des arbitres

Daniel BLATT fait un point sur les différentes pistes étudiées. L'objectif est d'améliorer la qualité des rapports en cas d'exclusion (7 documents à utiliser selon le motif) afin que la Commission de Discipline dispose d'informations claires et complètes pour juger au mieux chaque dossier.

Après échanges, il est convenu que les fiches « mémo » en version PDF modifiable sont les mieux adaptées car elles seront plus simples à utiliser pour les arbitres.

Didier FAURIE se charge de préparer l'ensemble des documents pour que Mickaël PENEDO puisse les valider en Commission d'Arbitrage avant envoi aux officiels (semaine 15). Ces documents seront certainement amenés à évoluer en fonction des retours dans les prochains mois.

La version « Drive » est, pour le moment, mise en attente car plus complexe mais pourra éventuellement être réactivée ultérieurement si nécessaire.

Caméra Go Pro sur les arbitres

Jean-François BONNET rappelle que le District de Football de la Corrèze s'est porté candidat auprès de la FFF pour être un département test de ce dispositif de caméra embarquée.



Ensemble pour l'Avenir

Il convient d'attendre le retour de la Fédération pour la mise en place officielle. Néanmoins, un match « test » en D3 est validé pour le week-end du 13/04/2025. Un mail sera adressé pour information et demande d'accord des deux clubs et de l'arbitre en amont de la rencontre.

Ce test permettra de tirer les premiers enseignements de l'utilisation d'un tel dispositif, de sa gestion avant et après la rencontre.

Il est rappelé que les images ne seront pas accessibles au grand public et seront uniquement destinées aux commissions compétentes du District de Football de la Corrèze en cas d'incident sur les rencontres concernées.

Mise en place d'une cartographie des clubs

L'objectif est de répertorier les actes de violences et d'incivilités en règle générale et de les classer par équipe concernée.

Une procédure est déterminée.

- 1- A réception des courriels et autres documents rapportant des faits d'incivilités ou de violences via la messagerie officielle du District, le Secrétariat transmet ces éléments à Jean-François BONNET qui procède à un tri selon les cas.
- 2- Jean-François BONNET envoie à la Commission Incivilités les faits qu'il considère à traiter.
- 3- Chaque incivilité est répertoriée par Didier FAURIE dans la fiche club/équipe concernée : inscription dans le tableau et copie du mail et autres éléments insérée à la fiche club.
- 4- La Commission Incivilités envoie un mail à la Commission de Discipline et à la Commission d'Arbitrage afin qu'elles soient informées et que toutes pièces supplémentaires concernant le dossier en question puissent être envoyées en retour afin d'alimenter la prise de décision.
Un délai de 15 jours est laissé pour le retour des informations (délai allongé en cas d'instruction).
Considérant ainsi qu'en cas de non-retour il n'y a pas de pièce supplémentaire à intégrer au dossier.
- 5- La Commission Incivilités se réunit chaque fois que nécessaire (visio) sur information de Didier FAURIE afin de prendre une décision sur les dossiers reçus :
 - A- Le fait est considéré comme mineur, il est tout de même consigné. L'accumulation de nouveaux faits concernant la même équipe pourra alors engendrer une prise de décision/un changement de couleur (jaune/orange/rouge).
 - B- Le fait est considéré comme important et/ou est alimenté par de nouvelles pièces fournies par la Commission de Discipline et/ou la Commission d'Arbitrage : une décision/changement de couleur est alors prise.
- 6- Le changement de couleur entraîne systématiquement une action auprès des clubs (courriel, visite, convocation...etc.).

Les actions retenues pour la saison 2025/2026 seront présentées lors de l'AG de District du 21 juin 2025.

Un travail de mise à jour des Règlements Généraux sera certainement à effectuer un mois avant l'Assemblée Générale (Commission Statuts et Règlements).



Ensemble pour l'Avenir

4/ COMMUNIQUE OFFICIEL

Les membres de la commission conviennent de la rédaction d'un Communiqué officiel qui sera transmis très prochainement à l'ensemble des clubs et acteurs du football corrézien.

A noter, le Président du District de Football de la Corrèze co-signera prochainement une Convention avec le Préfet de la Corrèze en faveur de la lutte contre les violences et incivilités dans notre sport.

Fin de la réunion à 19h30.

L'Agent de Développement
Franck BESSE

Le Président de la commission
Jean-François BONNET